

FRANCOIS



Bulletin municipal

Décembre 2018

SOMMAIRE

<i>Sommaire</i>	2
<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Batiments</i>	4
<i>Voirie</i>	5
<i>Enseignement</i>	6
<i>Article Ecole Maternelle</i>	7
<i>Développement Economique</i>	9
<i>Urbanisme</i>	9
<i>Assainissement</i>	11
<i>Personnel et environnement</i>	12
<i>Cimetiere</i>	13
<i>CCAS</i>	14
<i>Associations / Animation</i>	15
<i>Relations – Associations - Animations</i>	18
<i>Voyage</i>	18
<i>Welcome Franois-Serre</i>	19
<i>Calendrier de la collecte des déchets</i>	20
<i>Info communale</i>	24
<i>Les vœux du Maire</i>	25

Mairie de Franois

Accueil

Du lundi au vendredi :
8h00 - 12h00

Mardi de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE FRANOIS

Place Georges Maurivard

25 770 FRANOIS

Tél : **03 81 48 20 90**

✉ mairie@franois.fr

Site : www.franois.fr

Bulletin Franois

Vous pouvez nous déposer
vos articles, photos en Mairie
ou nous envoyer vos textes
par email :

✉ communication@franois.fr

Numéros utiles :

Gendarmerie

1, rue des Tilleuls

25 480 ECOLE
VALENTIN

Tél : **03 81 21 16 60**

Pompiers : Composer le 18



Vie municipale

Le mot du Maire

Le processus de transformation en communauté urbaine est enclenché.

Quelles conséquences pour notre commune ?

A vrai dire, il y en aura peu.

En effet, la loi prévoit que les anciennes capitales régionales (comme Besançon, ancienne capitale de Franche-Comté) qui ne le sont plus peuvent passer en communauté urbaine, ce qui donnerait une nouvelle importance à l'agglomération bisontine. A condition d'y ajouter les compétences nécessaires, notamment la voirie communale, qui serait alors compétence de la communauté urbaine à partir du 01/01/2019.

Comme je l'ai déjà indiqué, que restera-t-il aux communes ?

Ainsi va l'intercommunalité, à nous de nous adapter !

L'année 2018 restera celle où les travaux de rénovation des principaux bâtiments communaux (mairie et groupe scolaire) auront été réalisés. Avec la forte implication des adjoints en charge de ce travail (notamment en juillet et août pour le groupe scolaire, afin d'être prêt pour la rentrée).

Je veux les remercier, en votre nom, pour les résultats obtenus.

Je vous souhaite bien évidemment, au nom du Conseil Municipal, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et que 2019 soit l'année de la réalisation de tous vos projets.

Claude Preioni

Bâtiments

Responsable : Françoise Gillet

LE GROUPE SCOLAIRE ENTIÈREMENT ACCESSIBLE ET FONCTIONNEL



À la rentrée scolaire de septembre, après deux mois de travaux intensifs, par forte chaleur, c'est un groupe scolaire accessible à tous et partiellement rénové qui attendait enfants, enseignants et parents.

Dès le samedi, premier jour des vacances scolaires, tous les employés communaux se sont mis au travail afin de dégager meubles et matériels des classes impactées par les travaux, car dès le lundi, les premières entreprises intervenaient.

C'est en maternelle que la mise en accessibilité a été difficile. Aujourd'hui, salle de repos et classe de petite section sont entièrement accessibles. L'entrée a été modifiée et rénovée. Afin d'apporter plus d'espace de jeux, les deux cours ont été agrandies, et sécurisées par un mur de soutènement et pose de garde-corps ; les enrobés ont été également repris, les façades repeintes. Les arbres qui ont dû être abattus, seront remplacés prochainement.



Les travaux ont fait l'objet de 9 lots :

- Lot 1 VRD, démolition, gros œuvre
Entreprise ALBIZZIA : Montant HT : 216 384 €
Variante enrobés : + 35 608 €.
- Lot 2 Charpente couverture zinguerie.
Entreprise SN PUGET : Montant HT : 72 732 €
- Lot 3 Serrurerie métallerie.
Entreprise VERDET Montant HT : 34 881 €
- Lot 4 Menuiseries et agencement.
Entreprise Menuiserie du Plateau : 16 655 € HT
- Lot 5 Cloisons, plâtrerie, peinture,
Entreprise Doloise de peinture : 54 055 €
- Lot 6 Carrelage, faïences, revêtement sols souple
Entreprise LINOTAPIS MAIELLO : 27 797 €
- Lots 7+8 Plomberie sanitaire chauffage climatisation
SBEI : 9 834 €. Electricité : SBEI : 15 974 €.
- Lot 9 Elévateur PMR : Entreprise 2MA : 20 514 €. +
contrat d'entretien : 380 € HT/an.

DET : Architecte DONZÉ - Bureau d'études, OPC : Images & Calculs. - Bureau de contrôle : SOCOTEC
-Coordonnateur SPS : SOCOTEC



Voirie

Responsable : Catherine Borrini

Travaux rue des Tailles

En octobre, l'entreprise Bonnefoy a démarré les travaux de réfection de la chaussée rue des Tailles et de sécurisation du virage face aux établissements Chaney.

La vitesse est limitée à 30 km/h sur cette zone.

Le nouveau tapis d'enrobé a été mis en œuvre mi-novembre et la route remise en circulation à la suite.



Le virage a été reprofilé, élargi avec la réalisation d'un plateau surélevé et d'un terre-plein central.

Réfection des voiries

Le revêtement enrobé des rues de la Fontaine, Maurivard, Charrière de Perrot et Charrière de Poisgris a été rénové en totalité suite aux travaux d'assainissement réalisés préalablement.

Les Chantiers Départementaux ont réalisé les réfections ponctuelles des voiries communales en juin.



Eclairage

Les renouvellements de candélabres vont se poursuivre en 2019 avec la sécurisation de tous les coffrets électriques.

Suite au diagnostic du réseau d'éclairage réalisé en 2017, l'entreprise Citéos a remplacé une douzaine de candélabres vétustes et énergivores. Ces travaux bénéficient de subventions importantes. La part restant à charge de la commune est de 20%.

Enseignement

Responsable : Marine Pralon

Surprise ce lundi 3 septembre, jour de rentrée scolaire :
l'école a fait peau neuve !



Les 2 cours de récréation ont un nouvel enrobé avec un nouveau préau qui sera bien apprécié en temps de pluie. Dans le bâtiment du haut, les sols et les murs ont été refaits entièrement.

C'est une belle année scolaire qui s'annonce avec des effectifs satisfaisants (entre 22 et 25 élèves par classe) et une équipe enseignante renouvelée (4 nouveaux collègues dans l'école).

Quelques temps forts de ce premier trimestre :

- 2 classes se sont rendues au **festival « Vivo ! »**, à l'occasion de la fête de la science, sur le campus de la Bouloie en octobre. Ateliers scientifiques et découvertes se sont enchaînés durant toute la journée.

- 1 classe a fait un **cross dans les bois de Franois** et on remercie l'association de chasse d'avoir accepté de « partager » ce coin de nature !

- A l'occasion du centenaire de la fin de la Grande Guerre, les élèves ont participé à la **cérémonie commémorative du 11 novembre**, pour laquelle, avec le club Histoire-Patrimoine, ils avaient préparé des panneaux d'exposition sur les 12 Franoisiens morts pour la France.

- Dans le cadre du Téléthon, les élèves vont participer à la **course du muscle** le vendredi 7 décembre sur le stade de Franois.

Exposition sur les Vikings en décembre dans les locaux de l'école.

Une mention spéciale pour les nombreux enfants qui viennent chaque jour à l'école à pied, en vélo ou en trottinette. Un geste important pour la planète !



Enseignement

C'est reparti pour une nouvelle année pleine de découvertes à l'école maternelle

Cette année, les deux classes de MS-GS de l'école maternelle sont parties sur les traces du passé grâce à la machine à remonter le temps que la mascotte Loup a apporté en classe.

Premier voyage : Au temps des dinosaures.

Les enfants se sont transformés en paléontologues. Ils ont découvert la vie au temps des dinosaures. Ils ont créé des volcans et ont réalisé des expériences d'éruptions. Ils ont réalisé un livre numérique. Ils ont partagé leur découverte avec la classe des CE2-CM1 de l'école élémentaire de Franois. Vous pouvez suivre nos aventures sur le compte Twitter : Maternelle Franois. Taper @MaternelleF dans l'outil de recherche twitter.



Deuxième Voyage : La Préhistoire

Notre mascotte Loup est revenue de son deuxième voyage dans le temps avec un mammouth et un homme de Cro-Magnon. Les enfants ont découvert l'art rupestre. Ils ont fabriqué des peintures comme les hommes préhistoriques et ont découvert leur vie (la chasse au mammouth, la cueillette, la fabrication des outils, le feu, la poterie, ...) grâce à de nombreuses lectures d'albums et des petits films documentaires. Les GS fabriquent en ce moment des petites marionnettes en découpage et les MS vont créer des mammouths en pliage afin de réaliser un deuxième livre numérique « La chasse aux mammouths ».



Graphisme chez les PS

La classe des PS a travaillé sur les ronds en graphisme à la manière de Robert Delaunay.



Des travaux tout l'été pour un beau résultat...

La cour de l'école maternelle a fait peau neuve au grand bonheur des enfants qui peuvent faire de la trottinette, du vélo, jouer avec les cerceaux, jouer au foot en toute sécurité.



Qui fait quoi ?

A l'école maternelle, chaque jour, les enfants ont des responsabilités. Un élève va assumer un métier, une mission. Les enfants prennent leur rôle à cœur. C'est l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble, de la coopération.

Un élève va être responsable de la date, de la météo, du coffre aux trésors ...

Un nouveau rituel : Le coffre aux trésors

L'enfant responsable du coffre aux trésors ajoute un objet ou une image suivant le thème étudié en classe. La boîte est rangée dans le coin regroupement ; les enfants n'ont pas le droit de l'ouvrir.

Le responsable du coffre aux trésors essaye de deviner le contenu. S'il ne s'en rappelle plus, les autres enfants l'aident en donnant des indices. Une fois tout découvert, l'enfant rajoute un nouvel objet et compte les objets en les remettant dans le coffre.

Cette activité permet de :

- se constituer un patrimoine commun en utilisant tous les mêmes dénominations.
- enrichir son capital lexical personnel.
- apprendre à tenir compte des objets sortis, c'est à dire construire peu à peu une représentation mentale des objets de la collection.
- se donner des critères pour construire des catégories d'objets et utiliser cette stratégie pour mémoriser la collection.

Chaque mois, la **ludothèque La Toupie** vient à l'école maternelle de Franois et s'installe dans la salle de motricité. Des espaces de jeux pour les classes sont proposés aux enfants. Les 3 classes en profitent.



Développement économique

Responsable : Emile Bourgeois

COMMUNAUTE URBAINE : le processus de transformation est enclenché

Après de nombreuses présentations et discussions menées avec les communes, le temps est venu de faire un choix. Il s'agit dans un premier temps de modifier les statuts de l'agglomération pour y ajouter les compétences nécessaires au passage en communauté urbaine avec notamment la voirie.

La date effective des transferts est fixée au 1^{er} janvier 2019. La procédure de passage en communauté urbaine débutera ultérieurement par un vote du conseil communautaire.

Ensuite les conseils municipaux des 69 communes du Grand Besançon délibéreront à leur tour.

Si une majorité de communes représentant 2/3 des habitants se prononce en faveur d'une transformation et à l'issue des trois mois pour délibérer, le Préfet du Doubs pourra prendre un arrêté transformant le Grand Besançon en Communauté Urbaine.

En cas de vote favorable, ceci devrait intervenir à la fin du premier semestre 2019.

Urbanisme

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de FRANOIS

Le Plan Local d'Urbanisme de FRANOIS a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 6 juin 2016. La commune a sollicité la CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon) le 24 janvier 2018 afin d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU.

La société Verdi Ingénierie Bourgogne Franche-Comté a été retenue dans le cadre de l'appel d'offres diligenté par les services de la CAGB pour conduire la démarche de modification simplifiée du PLU de FRANOIS. Le 25 juillet 2018, en mairie de FRANOIS, a eu lieu la réunion de lancement qui avait pour thème :

- Le rappel juridique ;
- Le rappel de la procédure et son déroulement ;
- Le contenu de la demande de modification simplifiée.

La modification simplifiée ne peut pas changer les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU, ni réduire un espace boisé, une zone naturelle, forestière ou agricole. La demande de modification simplifiée porte sur :

➤ Le règlement graphique :

Rectification d'une erreur matérielle sur le plan de zonage : il s'agit de supprimer un muret inexistant situé en zone UA (emplacement réservé n°3).

➤ Le règlement écrit :

L'adaptation de la règle relative à l'implantation des annexes et extensions par rapport aux limites séparatives, pour les zones urbaines UB. En effet, cette règle est difficilement applicable pour les extensions puisqu'elles ne sont pas réglementées en tant que telles (règle applicable pour toutes les constructions) et nécessite d'être assouplie.



Urbanisme

Responsable : Jean-Louis Baulieu



Dans les zones urbaines à destination « habitat » (UA, UB, UH et 1AU), le règlement n'autorise pas la couleur blanche pour les menuiseries, alors que les lotissements existants ont cette couleur. Afin d'être en cohérence avec les constructions déjà existantes à FRANCOIS et le règlement du PLU, il convient de le modifier afin d'autoriser la couleur blanche pour les menuiseries.



L'autorisation des remblaiements et exhaussements de sol sous condition d'être liés à une opération autorisée dans la zone. La commune étant concernée par des parcelles en forte déclivité, elle se retrouve pénalisée pour de nombreuses constructions.

La suppression de l'obligation des toitures « aspect tuiles » qui pose des problèmes d'instruction, notamment pour les annexes qui sont également visées par cette règle.



La réécriture de la règle des clôtures en zones UA et UB, qui autorise les haies et les dispositifs à claire-voie. Le terme de « claire-voie » est trop généraliste et source de conflits notamment entre voisins.

L'adaptation de la règle autorisant les toitures terrasses pour les annexes et les extensions. Actuellement le règlement du PLU autorise les toitures terrasses ou plates à condition qu'elles soient végétalisées, et ce pour toutes les constructions : ce qui pose des problèmes pour les annexes et extensions (garage, etc ...).



Le bureau d'études, en concertation avec la commune, proposera de nouvelles rédactions de ces articles réglementaires ; une notice explicative servira de base au dossier qui sera mis à la disposition du public. Cette notice explicative sera également transmise aux Personnes Publiques Associées (PPA) et à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe).

Un calendrier prévisionnel pourrait être :

- novembre 2018 : travail de rédaction et de validation de la notice explicative avec le bureau d'études; notification aux PPA et à la MRAe
- janvier 2019 : mise à disposition du dossier au public
- mars 2019 : approbation par le Conseil Communautaire

Assainissement

Responsable : Pascal Guyot

Le dernier grand chantier d'assainissement

Depuis septembre 2017, les pelleteuses et camions se sont installés dans les rues et propriétés privées du village, de la route de Chemaudin au haut de la Grande Rue.



Tous les réseaux d'assainissement de ce bassin versant ont été remplacés et doublés pour une mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales soit plus de 3600 mètres de canalisations posés.

Un bassin de stockage rue de la Fontaine et une noue infiltrante route de Chemaudin ont été aménagés pour récupérer les eaux pluviales et les restituer au milieu naturel.



Les eaux usées sont acheminées au poste de refoulement de la Félie pour envoi et traitement à la station d'épuration de Besançon.

Ces travaux sont terminés depuis septembre, quelques aménagements complémentaires de sécurité seront réalisés sur la noue route de Chemaudin.

C'est le dernier grand chantier piloté par la commune de Franois, car depuis le 1er janvier 2018, la compétence eau et assainissement a été transférée à la communauté d'agglomération du Grand Besançon qui gèrera à présent ce type de projet.

Personnel

Responsable : Martine Delessard

Cette année 4 jeunes étudiants du village sont venus renforcer l'équipe des agents communaux pour l'été, la rénovation des écoles nécessitant de nombreux déménagements et réaménagements.

Merci à tous les quatre, Martin, Hugo, Thiébaud et Lucas pour leur travail, leur disponibilité. Nous leur souhaitons bonne continuation dans leurs études.



Environnement

Responsable : Martine Delessard

Ramassage des encombrants

L'association TRI ne souhaite pas renouveler le ramassage pour la commune, la prestation de cette année ne s'étant pas déroulée dans de bonnes conditions. Par conséquent, la commune a décidé de ne plus faire de ramassage. Chaque usager pourra prendre rendez-vous avec le TRI à titre individuel en cas de besoin. Coordonnées du TRI : La Blanchote 25440 Quingey. Téléphone : 03 81 57 56 61

Déjection canine

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.



Cimetière

Responsable : Geneviève Simon - Bouvret

A la Toussaint, les couleurs éclosent dans le cimetière. Familles et amis se rendent sur les tombes de leurs défunts. Mais un constat s'impose : il ne reste que peu de places dans notre cimetière.

De plus, la loi nous impose depuis 2017 de disposer d'une centaine de concessions d'avance. Nous en sommes loin.

De nombreuses tombes semblent abandonnées. Une tombe est dite abandonnée lorsque depuis des années elle est :

- sans entretien, sans fleurissement :
- si sa stèle s'effondre,
- si son entourage métal est dégradé,
- si le monument s'affaisse ou si des fissures apparaissent.

Nous avons donc décidé de faire l'inventaire du

cimetière. On aura des indications sur l'état et la disponibilité des concessions répertoriées. Suite à cet inventaire, nous lancerons une procédure de récupération des concessions libres ou dites abandonnées. Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement de toutes les mesures qui seront prises concernant le cimetière.

Afin d'être en adéquation avec la loi, nous ne proposerons plus de concessions à perpétuité, mais des concessions temporaires de 15, 30 ou 50 ans. Une délibération a été prise en ce sens le 18 juin 2018. Cette mesure est appliquée depuis le 01 septembre 2018.

Il ne sera plus possible également, de réserver à l'avance un emplacement.



		Superficie	Tarif 15 ans	Tarif 30 ans	Tarif 50 ans
Tombes	Enfant		100 €	150 €	200 €
	Adulte	2,5*1,4= 3,50m ²	150 €	200 €	250 €
Caveaux	1,2 places	2,6*1,4= 3,64m ²	250 €	300 €	350 €
	3,4 places	2,6*1,8= 4,68m ²	300 €	350 €	400 €
	5,6 places	2,6*2,4= 6,24m ²	1000 €	1050 €	1100 €
Colombarium	Case colombarium		1000 €	1050 €	1100 €
Jardin du souvenir	Dispersion cendres dans le jardin du souvenir		50 €	50 €	50 €

Tous ces aménagements seront effectués dans le plus grand respect dû aux défunts et à leur famille, et, nous n'oublierons pas que le cimetière, c'est l'histoire d'un village.

Responsable : Geneviève Simon Bouvret

Encore une année qui se termine remplie de joie et de satisfactions.
Nous essayons d'y contribuer par diverses activités.

En septembre, 160 cartes avantages jeunes ont été distribuées gratuitement aux jeunes de notre village.
Cette carte s'adresse aux habitants de Franois âgés de 10 à 26 ans, quelle que soit leur situation (lycéen, travailleur ou en recherche d'emploi.....)

Cette année, 50 personnes ont participé aux ateliers : nutrition, dansez c'est la santé et force et forme au quotidien.

Prévention routière

Une douzaine de personnes participe depuis début octobre à une formation donnée par la **prévention routière**.

La conduite est une tâche complexe qui exige de bonnes capacités physiologiques et cognitives. Or avec l'âge, certaines d'entre elles se dégradent.

Que faire pour conduire le plus longtemps possible ?

Il y a toujours des précautions à prendre et cette affirmation est d'autant plus vraie quand on avance en âge.

La formation donnée par la prévention routière est là pour nous aider à conduire le plus longtemps possible dans de bonnes conditions.



Une nouvelle série de cours débutera début janvier. Vous pouvez encore vous inscrire à la mairie.
Les cours auront lieu le lundi matin de 9h30 à 11h30 salle des associations. Ils débuteront le 21 janvier.

Un nouvel atelier piloté par la Mutualité Française débutera le 24 janvier 2019 BON'US TONUS avec des astuces pour prendre soin au quotidien de votre santé et celle de votre logement.

- comment comprendre son ordonnance et mieux gérer votre prise médicamenteuse ?
- comment améliorer la qualité de l'air intérieur de votre logement ?

Cet atelier sera animé par un médecin, un pharmacien, un formateur en éducation pour la santé et un conseiller médical en environnement intérieur.

Une réunion d'information a eu lieu le 19 décembre à la salle des associations.
Vous pouvez encore vous inscrire à cette formation en téléphonant au 03 81 25 17 60.

Nous pouvons reprogrammer les ateliers : mémoire et nutrition. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous à la mairie au 03 81 48 20 90.

N'hésitez à nous faire part de vos souhaits ou bonnes idées.

Les membres du CCAS vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.



Responsable : Sonia Miloudi

Fête du village

Cette année la fête du village a eu lieu le week-end du 7 et 8 septembre. De nombreuses animations étaient proposées.

Les festivités ont commencé avec un concert dans notre belle église de Franois avec un duo de musiciennes, Cécile Dubois au saxophone et Catherine Borrini au piano.

Le samedi après-midi les différents ateliers ont fait le bonheur des petits et des grands :

- Initiation au baseball, Structures gonflables,
- Baptême de poney, pêche à la ligne, casse boîte, course en sac, jeux anciens
- Concert de rock en plein air, maquillage

La prévention routière était présente avec une voiture test afin de sensibiliser les conducteurs et passagers au port de la ceinture de sécurité.

Le Club histoire et patrimoine a donné rendez-vous aux Franoisiens curieux d'en savoir plus sur l'histoire des bâtiments qui font la richesse de notre commune avec une visite de l'église, du parc du château et de la mairie. Merci au club Histoire et patrimoine pour cette proposition de visite découverte !

La traditionnelle choucroute du Pavé Charolais a été servie par les membres du handball club et nous les en remercions ! Le repas a été suivi du magnifique feu d'artifice en musique !

Merci aux associations présentes lors de cette journée : LACIM et ses délicieuses gaufres, l'ACE qui a proposé une belle kermesse à nos enfants ! Merci au comité des fêtes, ce week-end fut une réussite !



Cérémonie 11 Novembre

Cette année était une année particulière puisque nous fêtons le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

A date particulière, cérémonie particulière, les élèves de la classe de CM2 de Mr Lahaut en collaboration avec le club histoire et patrimoine ont réalisé des exposés sur les hommes dont les noms sont gravés sur notre monument aux morts et dont, finalement on ne savait que peu de chose.

Nous avons grâce à leur travail appris un peu plus sur ces soldats morts pour la France. La chorale des élèves de CE2, CM1 et CM2 de Mme Bion, Mrs Lahaut et Maule nous ont interprété la marseillaise et le chant des marais.



Merci aux enfants pour leur présence et leur travail sérieux. Merci également aux enseignants.

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.

Article élaboré par Y. Maurivard, A. Cote, Ph Gresset Bourgeois, P Martin

Le club 'histoire et patrimoine'

Le Club histoire et patrimoine de la Clé de Franois-Serre les Sapins a effectué des recherches sur les combattants de la Grande Guerre, dont les noms sont inscrits sur le Monument aux Morts de Franois et qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

A partir des documents remis à Mr Lahaut, professeur des écoles, les élèves de CM2 ont effectué un travail d'étude et ont résumé le parcours de vie de ces 11 soldats, dont le destin s'est achevé entre 1914 et 1918.

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2018, ils ont présenté chacun des Poilus :



- **JEANVOINE Francis** dit Henri, né le 15 août 1889 à La Belle Etoile, célibataire et garçon de café.

Soldat 2ème classe, il est rappelé à l'activité par ordre de Mobilisation générale du 1er août 1914. Il arrive au corps le 5 Août 1914. « Le 23 Août, le 349e Régiment d'Infanterie reçoit le baptême du feu en enlevant d'assaut le Col de Sainte-Marie. La conduite de tous est magnifique. [...] Mais le lendemain, l'ennemi très supérieur en nombre, contre-attaque et les compagnies décimées se replient. ». Francis Jeanvoine est mort pour la France, tué au col de Sainte - Marie aux Mines, dans le massif des Vosges, le 24 Août 1914. Il avait 25 ans.

Une famille éprouvée : Francis était le petit frère de Jeanne-Philippine Jeanvoine qui perdit son mari Alfred Sire en 1917, lui aussi Mort pour la France à Bouvancourt dans la Marne.

- **GELOT Louis**, né le 27 août 1893 à La Félie, commune de Franois, célibataire, il exerçait le métier de cultivateur.

Soldat 2ème classe au 149 ème Régiment d'Infanterie, Louis Gelot est mort pour la France le 21 Septembre 1914 à l'hôpital auxiliaire n°4 à Orléans, dans le Loiret à l'âge de 21 ans, des suites de ses blessures de guerre. Il a été inhumé à Orléans.

- **MAILLOTTE Edouard**, né le 22 mai 1891 à Franois ; célibataire, il exerçait le métier de cultivateur.

Soldat 2ème classe en 1912, caporal en 1913, sergent en Mars 1914 puis adjudant le 5 Octobre 1914.

« Le 172e RI, régiment de défense mobile de la place de Belfort est engagé dans les premiers jours d'octobre dans le secteur de Saint-Mihiel (forêt d'Apremont, Bois d'Ailly, Marbotte, Bois Brûlé...). Les combats sont très rudes, les attaques quotidiennes causent de grands vides dans les rangs ». Le 9 Octobre 1914, Edouard est blessé à la jambe dans le bois d'Apremont, sur le champ de bataille et décède 4 jours plus tard. Edouard Maillotte est mort pour la France le 13 octobre 1914, à Lérrouville dans la Meuse à l'âge de 23 ans, des suites de ses blessures reçues au champ de bataille. Il est inhumé à la Nécropole Nationale « Commercy ».

- **MONNIER Paul** : né le 13 Novembre 1891 à Evillers ; célibataire, il exerçait le métier de cultivateur.

Soldat 2ème classe, il est incorporé dans le 172ème Régiment d'Infanterie.

« Le 172e RI est engagé début octobre 1914 dans la forêt d'Apremont. Les soldats ne cessent de tenir en haleine, par des attaques partielles, un ennemi mordant lui aussi et qui rend «coup pour coup» dans un secteur particulièrement étroit où parfois seuls 5 mètres séparent les postes ennemis. »

Paul Monnier est mort pour la France, tué sur le champ de bataille, le 21 octobre 1914 à 11h du soir, à Marbotte, canton de Saint Mihiel dans la Meuse, à l'âge de 23 ans. Remarque : Paul est mort une semaine après Edouard Maillotte, dans le même secteur. Tous les deux appartenaient au même régiment.

- **COURT Henri** : né en 1883 à Villecresnes en Seine et Oise, actuellement dans le Val de Marne. Il exerçait le métier de valet de chambre puis d'employé de commerce. Il s'est marié en 1907, à Jougne. En 1908, le couple habitait Paris. En 1914, ils s'installent à Franois avec leurs enfants qui grandiront au village.

Il était le père de 3 enfants qui ont été adoptés par la Nation.

Henri Court est mort pour la France le 27 Janvier 1916 au Mans dans la Sarthe, à l'âge de 33 ans.

Remarque : Jean Court, son troisième enfant, fut ordonné prêtre en 1936 à Besançon et célébra une 1ère messe à Franois.

- **ROYER Louis** : né le 10 Décembre 1893 à Montferrand le Château ; probablement célibataire, domicilié à la gare de Franois. Soldat 2ème classe, il est incorporé au 27ème Régiment d'Infanterie.
Son père, Camille Royer, décédé un mois avant son fils, le 15 Novembre 1914 à Franois, était chef de gare au PLM.
« Le 27ème RI est chargé d'enlever la redoute du Bois Brûlé, clé de défense allemande dans la Hernie de Saint-Mihiel dans la Meuse. Partis à l'attaque au petit matin du 11 décembre, les assaillants rencontrent de multiples obstacles et sont accueillis par un nouvel engin, le "Calendrier" (forte charge explosive sur palette lancée après amorçage) qui leur causent des pertes cruelles. ». C'est dans cet enfer que Louis perdra sa vie.
Louis Royer est mort pour la France le 18 Décembre 1914 à 4 heures, au Bois Brûlé, commune d'Apremont dans la Meuse à l'âge de 21 ans. Son frère, Ernest Henri ROYER, sera tué par l'ennemi le 20 Août 1917 à l'âge de 22 ans.
- **ROYER Ernest Henri** : né le 27 octobre 1895, à Montferrand le Château ; célibataire, il exerçait le métier de mécanicien-ajusteur. Son père, Camille Royer, était chef de gare à Franois.
Soldat 2ème classe au 98ème Régiment d'Infanterie, il a été blessé en septembre 1915. Il. Ernest Royer est reconnu Mort pour la France le 20 Août 1917, selon un avis officiel du 1er octobre 1917, à Avocourt dans la Meuse, à l'âge de 22 ans. Remarques : son frère Louis a été tué trois ans plus tôt, dans la Meuse.
De plus, son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de Franois sous le prénom Ernest et sur le Monument de Serre les Sapins sous le prénom Henri. Il n'est pas inscrit sur le vitrail commémoratif de l'église de Franois.
- **SIRE Alfred**, né le 2 mars 1883 à Vercel, il était tailleur de pierres à la Belle Etoile. Le 9 Juillet 1910, à Franois, il a épousé Jeanne Philippine JEANVOINE, cultivatrice née à La Belle Etoile. Soldat 2ème classe, il est dispensé car il a un frère au service. Puis il est incorporé au 60ème RI, le 14 novembre 1904. Il est envoyé dans la disponibilité le 21 septembre 1905. Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1er Août 1914, il est affecté au 42ème RI le 21 Juin 1915 puis au 217ème RI le 21 septembre 1916. Il a été décoré de la Croix de Guerre. Alfred Sire est mort pour la France le 29 Décembre 1917 à 5h ½ à l'âge de 34 ans à Vaux Varennes, commune de Bouvancourt dans la Marne. Il était le beau-frère de Francis Jeanvoine, tué en août 1914.
- **TOURNIER Marcel** : né le 16 Janvier 1880 à Franois ; célibataire il exerçait le métier de cultivateur.
Le 1er août 1914, mobilisé, il est affecté au 372ème Régiment d'Infanterie qui s'installe à Salonique en Macédoine grecque en octobre 1915, avec les armées alliées, sous le commandement du général Sarrail.
« En Juillet 1916, les Bulgares pénètrent en territoire grec et s'emparent de la ville de Florina. En septembre 1916, Sarrail déclenche une offensive. Le 26 septembre, Marcel Tournier est blessé par un éclat d'obus. Il subira une opération chirurgicale qui consiste à ôter tous les tissus nécrosés et souillés de débris divers afin d'éviter la gangrène gazeuse qui fit des ravages pendant la 1ère guerre mondiale. ». Le 5 Octobre 1916, l'ordre n°208 du 372ème RI stipule : « A fait preuve d'un très beau courage lors de l'attaque du 26 Septembre 1916, où il a été blessé à quelques mètres des lignes bulgares. ». Il est décoré de la Croix de Guerre avec Etoile de Bronze. En avril 1918, Marcel passe au 62ème RI qui opère sur la ligne de front, dans le nord de la France. « Le 27 Mai 1918, à 1 heure du matin, l'ennemi attaque le Chemin des Dames (Aisne). L'artillerie allemande déclenche des tirs d'une extrême violence. Des obus à ypérite sont utilisés, des gaz toxiques empestent le terrain. L'infanterie allemande surgit et malgré leur héroïsme, les soldats français sont tués sur place. Le 62°RI faisait partie de cette division qui a combattu avec vigueur mais décimée par un assaillant disposant de gros moyens. Dès 5 h du matin, l'ennemi occupait déjà le Chemin Des Dames et progressait rapidement vers l'Aisne, franchie à midi. C'est dans l'enfer de ce 27 Mai que Marcel Tournier disparaît. ». Caporal, Marcel Tournier est mort pour la France le 27 Mai 1918, à 38 ans.
- **MEMBRE Edmond**, né le 24 Novembre 1897 à L'Isle sur le Doubs ; il était célibataire et instituteur stagiaire. En 1911, ses parents habitaient à Franois. Il est incorporé dans le 152ème Régiment d'Infanterie en 1917.
« Le 18 Juillet 1918, le 15-2 prenait part à la victorieuse offensive des 10ème et 6ème Armées, qui devait repousser les Allemands de l'autre côté de la Vesle et marquer le début du déclin de l'ennemi. Les Poilus partirent à l'assaut, escaladèrent les pentes de Saint-Gengoulph sous une pluie d'obus et de balles de mitrailleuses mais réalisèrent une belle progression en peu de temps. L'ennemi subit de grandes pertes (tués, prisonniers, matériel de guerre) et dut se replier. Du côté Français, il y eut aussi beaucoup de morts, Edmond Membre fut l'un de ceux- là. »
Soldat 2ème classe, Edmond Membre est mort pour la France le 19 Juillet 1918 à Saint-Gengoulph et Courchamps dans l'Aisne, dans sa 21ème année. Il est inhumé au cimetière de Franois avec ses parents. Sur la tombe, on peut lire : « Ici repose Edmond Membre, mort au champ d'honneur le 19 juillet 1918 à Hautevesnes, Aisne, dans sa 21ème année. Croix de guerre. Médaille militaire. Regrets éternels. »
- **ROUHIER Pierre** : né le 13 avril 1878 à Châteaufarine ; il exerçait le métier de cultivateur à Franois. En 1911, il habitait la Belle Etoile. Marié en 1912, il était le père de 3 jeunes enfants qui ont été adoptés par la Nation.
Soldat 2ème classe en 1899, puis caporal en 1900, envoyé en disponibilité le 20 septembre 1902, il a été rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale en date du 1er août 1914. Sergent depuis le 06/10/1915, Pierre Rouhier est mort pour la France le 24 Octobre 1918 à 17h30, à Ecuiry, commune de Rozières dans l'Aisne à l'âge de 40 ans, 3 jours après la naissance d'un fils qu'il n'aura pas connu. Il a été inhumé à Ambleny, département de l'Aisne, dans la Nécropole Nationale « Bois Roger » (carré E n°479).

Relations - Associations - Animations

Actions de l'APE

- novembre : confection de calendriers personnalisés
- 07 décembre 2018 : boum de Noël pour les enfants de l'élémentaire
- janvier/février : vente de produits régionaux, tombola de la Saint-Valentin
- 30 mars 2019 : repas dansant au CCSL de Serre-les-Sapins
- avril : tombola de Pâques
- mai : confection d'objets personnalisés pour la fête des parents
- 29 juin 2019 : fête de l'école avec spectacle, barbecue et tournois sportifs.



Contact : apefrancois@gmail.com

Halloween 2018

Nous avons une nouvelle fois réussi cette fête grâce aux bénévoles, l'action Jeune de Familles Rurales, aux amis et voisins qui ont répondu présents. Des crêpes délicieuses, du chocolat chaud et notre fameux bouillon de bébé (vin chaud !). Nous avons accueilli pleins de petits monstres accompagnés de leurs parents, mais aussi des grands qui ont réussi à nous mettre la chair de poules. Nos ateliers ont rencontré un grand succès : différents loisirs créatifs comme la fabrication de baguettes magiques mais aussi la chasse aux os et le miroir de la peur (photomaton). Les petits et les grands ont également tremblé dans notre sentier de la peur, plus terrifiant que jamais. A très bientôt pour notre prochaine fête de Noël. L'organisation de nos trois derniers événements (fête du village, Halloween et marché de Noël) s'est faite difficilement cette année par manque de bénévoles. Sans nouvelle recrue, le Comité des Fêtes risque d'être dissout en 2019. Si vous souhaitez vous investir, contactez-nous à l'adresse mail suivante : comitedesfetesdefrancois@gmail.com



Voyage

Cette année la commune a proposé aux francoisiens une escapade au pays de Montbéliard. La matinée a débuté par une visite guidée de la chapelle de Ronchamp en Haute Saône, classée aux monuments historiques et inscrit sur la liste du patrimoine mon-diale de l'UNESCO en 2016. Appelée aussi Notre Dame du Haut, elle a été construite entre 1953 et 1955 et est l'œuvre de l'archi-tecte franco-suisse Le Corbusier. Le site a évolué en 2009 avec la réalisation de bâtiments conventuels dessinés par l'architecte Renzo Piano pour loger la fraternité des sœurs clarisses avec un remodelage paysager des espaces de la colline et la végétalisation des bâtiments pour un résultat particulièrement réussi.



A midi nous avons été accueillis par Florence et Pascal Guyot à Arbouans au restaurant Charme Hôtel au sein d'un parc de deux hectares et nous avons apprécié la cuisine traditionnelle et régionale. L'après-midi s'est poursuivie avec la visite du musée Peugeot à Montbéliard. Fondé par la famille Peugeot, il se situe près du site industriel de production et a été ouvert au public en 1988. Chacun a pu suivant ses goûts déambuler dans les 10 000 m² du hall d'exposition autour des 130 véhicules, 50 cycles et 3000 objets estampillés Peugeot.

Le 16 décembre : Repas de Noël

L'ambiance était toujours aussi joyeuse. Nos anciens ont apprécié le repas préparé par le traiteur « Le Pavé Charollais » et offert par la mairie.

Les personnes ne pouvant pas être présentes ont reçu un joli colis livré par les conseillers.

Association WELCOME Franois Serre les Sapins

Comme l'an dernier, par cet encart dans le bulletin municipal, nous voulons rendre compte des activités de l'association **Welcome Franois-Serre** et remercier les 63 personnes, de nos villages mais aussi de Pirey, Dannemarie, Boussières, Besançon qui ont adhéré ou renouvelé leur adhésion en 2017/2018 et ont ainsi montré leur volonté de soutenir et défendre nos actions dont la plus importante est l'hébergement bénévole de demandeurs d'asile dans nos maisons.

Notre groupe se développe dans une ambiance très favorable de dialogue, de solidarité, de partage.

Cette année nous avons :

- hébergé et accompagné trois jeunes hommes, célibataires, primo arrivants en attente de la prise en compte de leur demande d'asile. Ils viennent du Togo, Sierra Leone, et Guinée. Ces trois jeunes sont actuellement en attente soit d'une décision de l'OFPPRA, soit d'un recours contre une décision de rejet de leur demande.

- hébergé et accompagné un père veuf et ses 2 fils dont le plus jeune est malade et ne peut être soigné correctement dans leur pays, le Kosovo. L'accueil depuis plusieurs mois est toujours en cours, pour le père et le plus jeune, car il est important que ce jeune collégien puisse vivre une année scolaire normale.

Les autres actions effectuées :

- Soutien à l'apprentissage du français par la conversation pour une jeune maman, qui a été accueillie dans le réseau il y a deux ans et qui a encore bien des difficultés pour s'exprimer dans notre langue.
- Accompagnement et soutien financier pour le loyer et l'alimentaire durant toute l'année de 2 familles avec de jeunes enfants, sans aucune ressource.
- Aide financière attribuée à une famille avec 3 enfants pour contribuer au paiement du loyer.

Nous sommes une association type loi de 1901 et à ce titre reconnus par les municipalités et les CCAS de communes de Franois et Serre les Sapins que nous remercions de nous avoir accordé accès gratuit aux salles de réunion et subventions.

Nous ne sommes toujours qu'une douzaine de familles pour accueillir et cela rend parfois difficile l'élaboration d'un calendrier. Quelques familles supplémentaires acceptant d'ouvrir leurs portes quelques semaines par an (1 à 4 semaines non consécutives), seraient les bienvenues.

Pour l'association : André Dubiez.

Contacts pour Franois : Maryse Fischer (03 81 59 92 25) et Malou Guiraud (03 81 59 92 12).

Association Welcome Franois-Serre
Aide aux migrants

Accueillis, accueillants : retrouvons-nous !

Vendredi 25 janvier 2019 - 19 h
Salle des Associations
Franois - 2 rue de l'église



Soirée festive et conviviale,
ouverte à tous

Chacun-e apporte de quoi partager : un plat,
des chansons, son instrument de musique ...

ATTENTION
EN 2019,
 RÉORGANISATION
 DES TOURNÉES
 DE COLLECTE
 DANS LE GRAND BESANÇON



**SOYEZ
 VIGILANTS**

**DÉBUT DE LA COLLECTE :
 4H30**

NE VOUS FIEZ PAS AUX HABITUDES :

**LES HORAIRES DE PASSAGE
 DES CAMIONS ONT PU ÊTRE
 MODIFIÉS DANS VOTRE
 COMMUNE.**

**PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC
 POUR 4H30.**



2019
 SECTEUR B

FRANCOIS ZONE 1*, PIREY

COLLECTE LE MERCREDI

Décalée d'un jour après un jour férié

Début des collectes : 4h30



**CHAQUE
 SEMAINE**
 DÉCHETS RÉSIDUELS



**TOUTES LES
 2 SEMAINES**
 DÉCHETS RECYCLABLES

Semaines
 impaires

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL							MAI							JUIN																																																																																																																													
M 1	féried						V 1							V 1							L 1							M 1							S 1							S 1							S 1																																																																																																															
M 2							V 2							V 2							L 2							J 2							D 2							D 2							D 2							D 2							D 2																																																																																																	
J 3							D 3							D 3							M 3							V 3							L 3							M 3							L 3							M 3							M 3							M 3							M 3							M 3																																																																												
V 4							L 4							L 4							J 4							S 4							D 4							M 4							V 4							M 4							M 4							M 4							M 4							M 4							M 4							M 4																																																														
S 5							M 5							M 5							V 5							D 5							L 5							S 5							M 5							D 5							L 5							S 5							S 5							S 5							S 5							S 5							S 5							S 5																																																
D 6							J 6							J 6							S 6							L 6							M 6							D 6							L 6							M 6							D 6							L 6							M 6							D 6							L 6							M 6							D 6							L 6							M 6							D 6																																		
L 7							V 7							V 7							M 7							D 7							L 7							S 7							M 7							D 7							L 7							S 7							M 7							D 7							L 7							S 7							M 7							D 7							L 7							S 7							M 7							D 7																				
M 8							V 8							V 8							L 8							S 8							M 8							D 8							L 8							S 8							M 8							D 8							L 8							S 8							M 8							D 8							L 8							S 8							M 8							D 8							L 8							S 8							M 8							D 8						
M 9							V 9							V 9							L 9							S 9							M 9							D 9							L 9							S 9							M 9							D 9							L 9							S 9							M 9							D 9							L 9							S 9							M 9							D 9							L 9							S 9							M 9							D 9						
M 10							V 10							V 10							L 10							S 10							M 10							D 10							L 10							S 10							M 10							D 10							L 10							S 10							M 10							D 10							L 10							S 10							M 10							D 10							L 10							S 10							M 10							D 10						
J 11							V 11							V 11							L 11							S 11							M 11							D 11							L 11							S 11							M 11							D 11							L 11							S 11							M 11							D 11							L 11							S 11							M 11							D 11							L 11							S 11							M 11							D 11						
J 12							V 12							V 12							L 12							S 12							M 12							D 12							L 12							S 12							M 12							D 12							L 12							S 12							M 12							D 12							L 12							S 12							M 12							D 12							L 12							S 12							M 12							D 12						
J 13							V 13							V 13							L 13							S 13							M 13							D 13							L 13							S 13							M 13							D 13							L 13							S 13							M 13							D 13							L 13							S 13							M 13							D 13							L 13							S 13							M 13							D 13						
L 14							V 14							V 14							L 14							S 14							M 14							D 14							L 14							S 14							M 14							D 14							L 14							S 14							M 14							D 14							L 14							S 14							M 14							D 14							L 14							S 14							M 14							D 14						
M 15							V 15							V 15							L 15							S 15							M 15							D 15							L 15							S 15							M 15							D 15							L 15							S 15							M 15							D 15							L 15							S 15							M 15							D 15							L 15							S 15							M 15							D 15						
M 16							V 16							V 16							L 16							S 16							M 16							D 16							L 16							S 16							M 16							D 16							L 16							S 16							M 16							D 16							L 16							S 16							M 16							D 16							L 16							S 16							M 16							D 16						
J 17							V 17							V 17							L 17							S 17							M 17							D 17							L 17							S 17							M 17							D 17							L 17							S 17							M 17							D 17							L 17							S 17							M 17							D 17							L 17							S 17							M 17							D 17						
J 18							V 18							V 18							L 18							S 18							M 18							D 18							L 18							S 18																																																																																																								

2019

SECTEUR B

FRANCOIS ZONE 1*, PIREY

COLLECTE LE MERCREDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE

DÉCHETS RÉSIDUELS



TOUTES LES 2 SEMAINES

DÉCHETS RECYCLABLES



Semaines Impaires

JUILLET

L 1 27
M 2
M 3
J 4
V 5
S 6
D 7
L 8
M 9
M 10
J 11
V 12
S 13
D 14
L 15
M 16
M 17
J 18
V 19
S 20
D 21
L 22
M 23
M 24
J 25
V 26
S 27
D 28
L 29
M 30
M 31

AOÛT

J 1
V 2
S 3
D 4
L 5
M 6
M 7
J 8
V 9
S 10
D 11
L 12
M 13
M 14
J 15
V 16
S 17
D 18
L 19
M 20
M 21
J 22
V 23
S 24
D 25
L 26
M 27
M 28
J 29
V 30
S 31

SEPTEMBRE

D 1 36
L 2
M 3
M 4
J 5
V 6
S 7
D 8
L 9
M 10
M 11
J 12
V 13
S 14
D 15
L 16
M 17
M 18
J 19
V 20
S 21
D 22
L 23
M 24
M 25
J 26
V 27
S 28
D 29
L 30

OCTOBRE

M 1
M 2
J 3 40
V 4
S 5
D 6
L 7
M 8
M 9
J 10
V 11
S 12
D 13
L 14
M 15
M 16
J 17
V 18
S 19
D 20
L 21
M 22
M 23
J 24
V 25
S 26
D 27
L 28
M 29
M 30
J 31

NOVEMBRE

V 1 férié
S 2
D 3
L 4 45
M 5
M 6
J 7
V 8
S 9
D 10
L 11 férié
M 12
M 13
J 14
V 15
S 16
D 17
L 18
M 19
M 20
J 21
V 22
S 23
D 24
L 25
M 26
M 27
J 28
V 29
S 30

DÉCEMBRE

D 1 49
L 2
M 3
M 4
J 5
V 6
S 7
D 8
L 9
M 10
M 11
J 12
V 13
S 14
D 15
L 16
M 17
M 18
J 19
V 20
S 21
D 22
L 23
M 24
M 25 férié
J 26
V 27
S 28
D 29
L 30
M 31

EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES EMBALLAGES EN CARTON PAPIERS

dans le bac de tri

LES EMBALLAGES EN VERRE

dans le conteneur à verre

BIEN VIDER, inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

APLATIR les bouteilles plastiques

Ne PAS IMBRIQUER

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages

BIEN VIDER inutile de laver

AVEC ou sans BOUCHON

LES TEXTILES, CHAUSURES, MAROQUINERIE

dans la borne textiles

LES BIODÉCHETS

dans le composteur

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

dans le bac gris



SAUF restes de viandes, os, lièvres, ...

dans un SAC FERMÉ

dans un SAC FERMÉ

* FRANCOIS ZONE 1 : Francois sauf secteur Belle-Étoile

CONTACT

03 81 41 55 35

Service gestion des déchets

Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon

www.grandbesancon.fr



Grand Besançon

2019

SECTEUR B

FRANCOIS ZONE 2* , PUILLEY-LES-VIGNES, SERRE-LES-SAPINS

COLLECTE LE MERCREDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES SEMAINES Paires
DÉCHETS RECYCLABLES



SOYEZ VIGILANTS

DÉBUT DE LA COLLECTE : 4H30

NE VOUS FIEZ PAS AUX HABITUDES :

LES HORAIRES DE PASSAGE DES CAMIONS ONT PU ÊTRE MODIFIÉS DANS VOTRE COMMUNE.

PENSEZ À SORTIR VOTRE BAG POUR 4H30.



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1 féerie	V 1	V 1	L 1	M 1	S 1
M 2	S 2	S 2	M 2	J 2	D 2
J 3	D 3	D 3	M 3	V 3	L 3
V 4	L 4	L 4	J 4	S 4	M 4
S 5	M 5	M 5	V 5	D 5	M 5
D 6	M 6	M 6	S 6	L 6	J 6
L 7	J 7	J 7	D 7	M 7	V 7
M 8	V 7	V 7	L 8	L 8	S 8
M 9	S 8	S 8	M 9	J 9	D 9 féerie
J 10	D 9	D 9	L 10	V 10	L 10 féerie
V 11	L 10	L 10	M 10	S 11	M 11
S 12	L 11	L 11	J 11	D 12	M 12
D 13	M 12	M 12	V 12	L 13	J 13
L 14	M 13	M 13	S 13	M 14	V 14
M 15	J 14	J 14	D 14	M 15	S 15
M 16	V 15	V 15	L 15	J 16	D 16
J 17	S 16	S 16	M 16	V 17	L 17
V 18	D 17	D 17	J 18	S 18	M 18
S 19	L 18	L 18	V 18	D 19	J 19
D 20	M 19	M 19	S 19	L 20	V 20
L 21	M 20	M 20	D 21 féerie	M 21	S 21
M 22	J 21	J 21	L 22 féerie	V 22	L 22
M 23	V 22	V 22	M 23	S 23	M 23
J 24	S 23	S 23	J 24	D 24	L 24
V 25	D 24	D 24	V 25	M 25	M 25
S 26	L 25	L 25	S 26	J 26	V 26
D 27	M 26	M 26	D 27	V 27	S 27
L 28	M 27	M 27	L 28	L 28	D 28
M 29	J 28	J 28	M 29	M 29	L 29
M 30	V 29	V 29	J 30	V 30	M 30
J 31	S 30	S 30	L 31	D 31	J 31
	D 31	D 31	M 31	V 31	V 31

* FRANCOIS ZONE 2 : uniquement le secteur Belle-Étoile

CONTACT

03 81 41 55 35

Service gestion des déchets

Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

94 avenue Clemenceau à Besançon www.grandbesancon.fr

2019

SECTEUR B

FRANCOIS ZONE 2*, POUILLEY-LES-VIGNES, SERRE-LES-SAPINS

COLLECTE LE MERCREDI

Décalée d'un jour après un jour férié

Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE

DÉCHETS RÉSIDUELS



TOUTES LES 2 SEMAINES

DÉCHETS RECYCLABLES



semaines paires

JUILLET



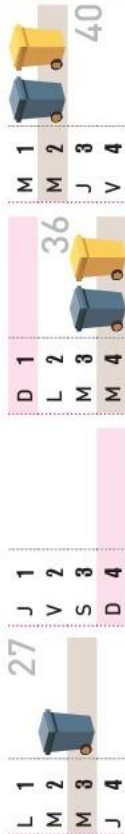
AOÛT



SEPTEMBRE



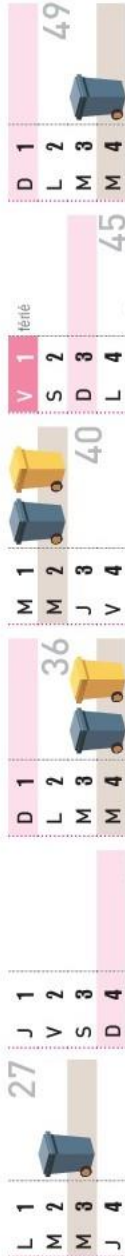
OCTOBRE



NOVEMBRE



DÉCEMBRE



EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES EMBALLAGES EN CARTON PAPIERS
dans le bac de tri

LES EMBALLAGES EN VERRE

dans le conteneur à verre



BIEN VIDER, inutile de laver
AVEC ou sans BOUCHON
Ne PAS IMBRIQUER

EN VRAC pas dans un sac

PAS D'OBJETS que des emballages



LES TEXTILES, CHAUSSURES, MAROQUINERIE

dans la borne textiles



dans un SAC FERMÉ

LES BIODÉCHETS

dans le composteur



SAUF restes de viandes, os, lièvres...

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

dans le bac gris



dans un SAC FERMÉ

* FRANCOIS ZONE 2 : uniquement le secteur Belle-Étoile

CONTACT

03 81 41 55 35

Service gestion des déchets

Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon www.grandbesancon.fr



Grand Besançon

Infos communales

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité (CNI, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Quels sont les effets du recensement ?

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire).

La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 1^{er} janvier 2019.

Les vœux du Maire

**Vous êtes cordialement invités
à la cérémonie des vœux du Maire
le samedi 5 janvier 2019 à 11 h 00
à la salle des Associations.**



Apéritif offert par la mairie